



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique agricole

Question écrite n° 79482

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en oeuvre des dispositifs anti grêle utilisés par les arboriculteurs. En effet, afin de limiter les conséquences de la grêle, les agriculteurs ont recours à des traitements aériens à base de sels hygroscopiques destinés à faire pleuvoir avant que la vapeur d'eau ne se transforme en glace, ou à des canons dont les ondes acoustiques empêchent la formation de grêlons. Ces dispositifs ne font pas l'unanimité dans le monde agricole ; ils sont notamment contestés par les agriculteurs. Par ailleurs, il est à craindre que ces procédés aggravent la sécheresse. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Afin de réduire la taille des grêlons en formation, la technique « d'ensemencement des nuages » par un « bombardement » à base d'iodure d'argent ou de sels hygroscopiques (chlorure de sodium, de calcium et de potassium) est mise en oeuvre par certains agriculteurs. L'objectif recherché est de provoquer au sein des nuages le grossissement des gouttelettes d'eau et leur chute avant leur transformation en grêle due à des températures négatives à haute altitude. Cependant, les résultats de ces interventions sont sujet à controverse et ne dépasseraient pas une efficacité de 30 %. De plus, la communauté scientifique reconnaît que toute expérimentation en grandeur réelle est impossible à mener. Quant aux conséquences sur le climat, tant immédiates qu'à plus long terme, aucun élément objectif ne permet d'en vérifier la réalité.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79482

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10939

Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 951